

L'agence est adhérente au SNPI, Syndicat National des Professionnels Immobiliers, 26 avenue Victor Hugo - 75116 PARIS.

Elle est soumise au code de déontologie consultable sur :

www.snpi.com/espace-adherent/files/divers/code_deontologie.pdf

Pour tout litige lié à l'exécution du présent mandat, le consommateur peut saisir MEDIMMOCONSO, 1 Allée du Parc de Mesemena - Bât A - CS 25222 - 44505 LA BAULE CEDEX Site internet : <https://medimmoconso.fr/adresser-une-reclamation>

L'activité d'agent immobilier est régie par la loi n°70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce et par son décret d'application n°72-678 du 20 juillet 1972. Ces textes peuvent être consultés gratuitement sur www.legifrance.gouv.fr